

COMPTE RENDU de la REUNION du 18 mai 2021

Présents :

Mmes Viviane DUVAL, Colette STELLJES, Danielle BRUVRY, Christine LEGUET, Mrs Sébastien BATAILLE, Roger EYMERI, Jean-Luc LAMOUREUX, Dominique SAINT AVIT, Nicolas MONNEREAU.

Pouvoirs :

Mme Nelly BENEDICK donne pouvoir à Mme Viviane DUVAL,
Mme Geneviève MOULINIER donne pouvoir à Mr Sébastien BATAILLE,
Mr Frédéric MAGNE donne pouvoir à Mr Roger EYMERI.

Secrétaire de séance : Mr Sébastien BATAILLE.

La séance débute à 20 h 36.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte rendu de la précédente réunion.

➤ **Délibération de fixation des subventions aux associations 2021-078**

Mme le Maire présente au Conseil le tableau des subventions pour 2020, elle présente les documents des associations, en sa possession. Elle sollicite l'indulgence de l'assemblée eu égard aux difficultés liées à la crise sanitaire ; la réunion commune avec les associations a été perturbée dans son fonctionnement.

La somme totale affectée au compte 6574 est de 3 700 € :

	2020	2021
Associations Flaujaguaises :		
– Club du sourire	450 €	450€
– Rowing Club	200€	200€
– Transition au fil de l'eau	200€	200€
– Club de Gym 2000	400€	400€
– La Flaujaguaise	450€	450€
– Comité des Fêtes Flaujagues		1550€

Le Conseil a voté POUR à l'unanimité.

➤ **Délibération sur le bail du local de l'épicerie n° 2021-079**

Mme le Maire rappelle aux élus que le complexe est constitué de deux activités principales distinctes : restaurant et épicerie, chacune doit avoir son bail.

Le montant de la location est de 360 € TTC

Un avenant complémentaire au bail du restaurant sera également signé, pour déplacer au bar la licence exploitée par Mme DELBURG Carine.

Le Conseil a voté POUR à l'unanimité.

INFORMATIONS DIVERSES

Règlement intérieur du Conseil Municipal :

Celui-ci a fait l'objet d'une précédente communication aux élus par mail. Mme le Maire précise que les modifications portent sur l'Article 1er qui est complété par la fréquence et date des conseils.

Choix de la numérotation dans le cadre de l'adressage :

Mme le Maire précise qu'elle a envoyé une note explicative sur la numérotation métrique adaptée.

Une Commission spéciale a été mise en place. Les premiers travaux ont abouti à la mise en forme d'une communication sur l'adressage à l'attention des Flaujaguais.

Point sur le SIRP :

Mme le Maire invite Mme LEGUET, Présidente du SIRP et Mr BATAILLE, délégué du SIRP à exposer à l'Assemblée certains dossiers traités par le Syndicat

- point sur la prise en charge des heures de la pause méridienne à l'école de Flaujagues. Ces heures sont effectuées par les agents du SIRP sans convention de mise à disposition pour un montant de 5 613 € (rattrapage sur 2 ans). Une régularisation est en cours.

Organisation du bureau de vote :

Mme le Maire invite les élus à s'inscrire dès que possible pour une première vaccination et de veiller à leur disponibilité pour le scrutin. Une réunion est programmée le 8 juin pour mettre en place le bureau.

Consultations CAUE/ ALEC/ Gironde Ressources et étude sur le zonage d'assainissement

Mme le Maire rappelle qu'elle a engagé avec les élus des consultations préliminaires auprès des services ci-dessus, sur divers projets, dont la rénovation des bâtiments communaux et l'école. Les services de Gironde Ressources et du CAUE ont conseillé la rédaction d'une lettre d'intention demandant une étude pour la restructuration du pôle scolaire via le service d'Aide au Département.

La consultation du Syndicat d'assainissement montre que l'étude de zonage de l'assainissement est indispensable, afin de proposer différentes solutions pour la gestion dans ce domaine.

La séance est levée à 23 h 08.